

Le patrimoine, un facteur d'inégalités

Compétition Européenne de Statistiques : édition 2020-2021
Enquête *Histoire de vie et Patrimoine* 2017-2018 | Insee



Equipe AEROSTATS
Lycée Franco-Allemand, Buc (78) | Académie de Versailles
Isaline Daronne, Louise Printems, Ranja Ratoanina

introduction

“Le patrimoine est l'affaire de tous” affirme Pierre Rosenberg, car chacun en possède. Mais, ce patrimoine, une “affaire de tous” peut aussi être une source d'inégalité. En effet, il est aussi unique : nous partons tous avec des bagages différents, bagages définis par notre environnement. Nous voulons mettre en lumière ces inégalités à l'aide de la base de données de l'INSEE issue de l'enquête “Histoire de vie et patrimoine”. Le patrimoine d'un individu ou d'un ménage est l'ensemble des biens qu'il possède de droit et qu'il peut vendre ou donner. Ces inégalités sont d'abord visibles dans la répartition du patrimoine par rapport à une multitude de variables comme l'âge, le revenu disponible, le CSPR. Ensuite, le patrimoine ne se constitue pas seulement des biens que l'on acquiert soi-même mais provient aussi des héritages (et donation). La transmission de patrimoine a alors un grand impact sur celui ci, et est aussi source d'inégalités. Enfin, le patrimoine comporte aussi les dettes ce qui constitue en elles-mêmes des inégalités mais en engendre d'autres.

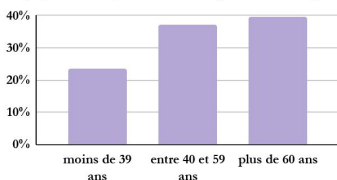
problématique → Où et pourquoi les inégalités s'établissent dans le patrimoine des ménages, quelles conséquences ont-elles, et pour quelles raisons sont-elles maintenues ?

la représentativité de l'échantillon :

Cet échantillon est composé de 499 personnes interrogées entre fin 2020 et début 2021. Parmi ces personnes, 76% sont des personnes âgées de plus de 40 ans et 39% sont déjà retraités. A contrario, les personnes de moins de 40 ans sont très peu nombreuses. Cette forte présence d'individus à la retraite influe sur la répartition des CSPR, voire même de la représentativité globale de l'échantillon enquêté : les personnes retraitées, avec l'âge, possèdent en moyenne un patrimoine plus grand. Par conséquent, nous avons choisi de présenter la majorité de nos analyses et résultats par des histogrammes empilés à 100% afin de présenter de manière plus visuelle les inégalités entre les individus et leur patrimoine.



proportion des personnes interrogées selon leur âge



outils utilisés :

Google Sheets (équivalent d'Excel) : tableaux croisés-dynamiques, fonctions MOYENNE et MÉDIANE et les fonctions SI, IFS, ET, OU, NB.SI afin de regrouper les données en catégories plus larges et en quantiles

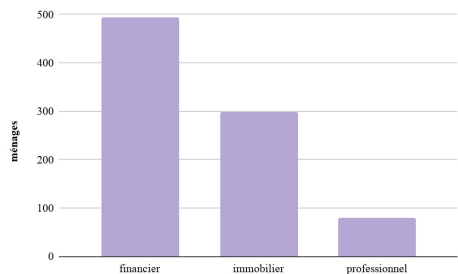
Google Slides (équivalent de Powerpoint) : diaporama et importation des graphiques

site de l'INSEE : documentation notamment la fiche Patrimoine (“REVPMEN18”)

tendances générales de l'échantillon

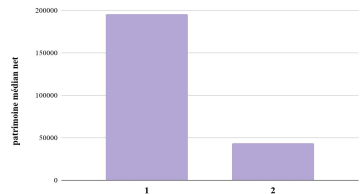
L'échantillon est issu de l'enquête "Histoire de vie et patrimoine" de l'INSEE. Il regroupe les réponses de 499 ménages à 73 questions (variables) générales sur leur patrimoine.

le patrimoine de l'échantillon :



Avant d'étudier en profondeur et de croiser nos variables, nous devons tout d'abord nous pencher sur la répartition globale du patrimoine dans l'échantillon. 494 ménages (98,6%) possèdent un patrimoine financier (PATFISOM) (biens mobiliers, l'épargne, les dettes, les placements financiers boursiers...). 299 ménages (60%) possèdent un patrimoine immobilier (PATIMM) (biens immobiliers). Enfin, seulement 79 ménages (16%) ont un patrimoine professionnel (PATPROF(H)ENT). **Cet écart entre les patrimoines s'explique par la baisse de professions manuelles due à l'innovation durant les derniers siècles qui ont remplacé le travail par le capital. De plus, le patrimoine financier est présent dans chaque ménage car la majorité des ménages épargnent dans le but de prévenir d'un incident.**

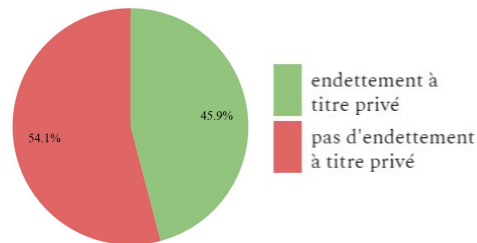
lien entre héritage et patrimoine :



- 1 a perçu un héritage ou une donation
- 2 n'en a pas perçu

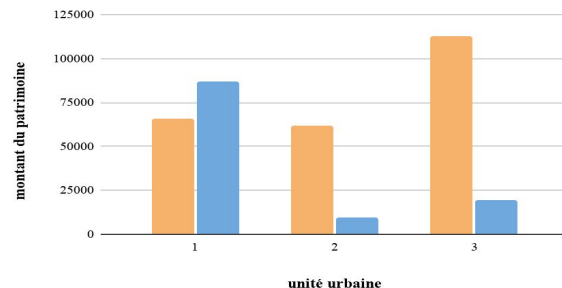
Cet histogramme indique le patrimoine médian des ménages ayant reçu un héritage ou une donation (HERDON) (1) et à l'inverse, n'en ayant pas reçu (2). On remarque que les personnes ayant reçu un héritage possèdent un patrimoine net médian plus de 4 fois plus grand que les personnes n'en ayant pas reçu. **On suppose donc que les classes les plus favorisées entretiennent une succession à travers les générations.**

l'endettement :



Ce graphique examine l'endettement à titre privé (DETPRIV) des ménages. Une petite majorité (54%) n'en contracte aucune. A contrario, 46% des ménages sont endettés. **On peut alors se demander quels sont les enjeux des accords d'emprunts par les manques et quels profils de famille sont les plus endettés?**

le pat. en fonction de la taille de l'unité urbaine :



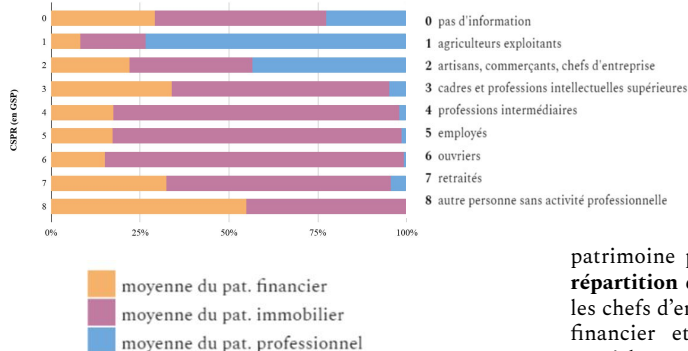
- 1 10.000 et moins hab
2 10.000 à 99.999
3 100.000 et plus
- orange moyenne du pat. financier
bleu moyenne du pat. professionnel

Ce graphique étudie le patrimoine financier (PATFISOM) moyen (rouge) et le patrimoine professionnel (PATPROF(H)ENT) moyen (vert) selon la taille d'unités urbaines (TU), regroupés en trois catégories croissantes. Le patrimoine professionnel est nettement plus élevé dans l'unité urbaine la plus rurale (1), **car une majorité d'agriculteurs y vivent.** A l'inverse, le patrimoine financier est presque deux fois plus important par ménage dans les unités urbaine de 10k habitants ou plus que dans l'unité urbaine 2 (112k environ pour 61k). **C'est la conséquence directe de la forte concentration de personnes aisées dans les grandes villes mais également par manque de place pour stocker du patrimoine mobilier.**

la répartition du patrimoine

Le patrimoine est unique à chacun-e. Cependant, certains facteurs spécifiques influent sur sa répartition entre les ménages.

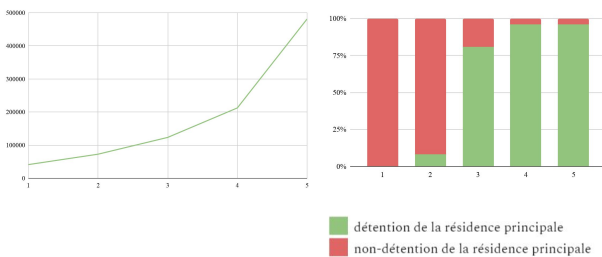
la proportion du patrimoine en fonction des cspr :



Le patrimoine immobilier (PATIMM) chez les agriculteurs (73.5%) et les artisans (43.3%) est nettement plus important que pour les autres professions. **En effet, il est nécessaire à leur travail (outils et véhicules).** Les professions plus intellectuelles possèdent un patrimoine professionnel (PATPROF(H)ENT) inférieur et un fort patrimoine financier (PATFISOM) comme par exemple les cadres : ils possèdent 33% de

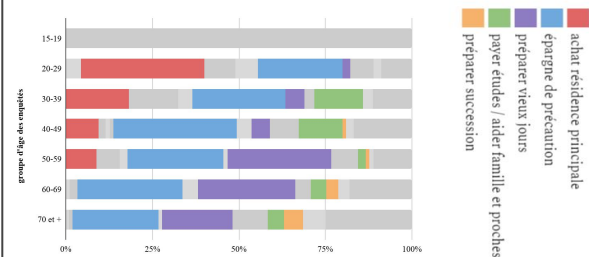
patrimoine financier. **On remarque une binarité dans la répartition du patrimoine selon les GSP (CSPR).** En effet, là où les chefs d'entreprise et les artisans possèdent peu de patrimoine financier et immobilier, les professions libérales, elles en possèdent, contrairement au patrimoine professionnel.

le pat. immobilier et les propriétaires en fonction du revenu disponible :



Le patrimoine immobilier (PATIMM) du ménage augmente exponentiellement en fonction du montant du revenu disponible (ZREVDISP) par quintiles. Parallèlement, l'écart de patrimoine immobilier est distinctement creusé entre le 1er et le 5eme quartile en ce qui concerne la détention de la résidence principale (R_RESPRIN) : 98% pour le dernier et 0% pour le premier. **En effet, lorsque l'on possède plus d'argent, l'investissement dans le patrimoine immobilier se fait plus simplement, sans recourir aux dettes.** Les ménages les plus modestes ont tendance à rester toutefois en location et ne pensent pas cela comme une priorité.

la raison d'épargne en fonction de l'âge :

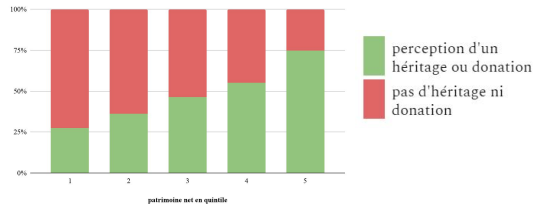


Ce graphique analyse les différentes raisons qui mènent les ménages à épargner (CONSEP), à agrandir leur patrimoine financier, selon l'âge de la personne de référence (AGEQPR). Cette analyse reflète des étapes de la vie que nous traversons. Les valeurs de la variable CONSEP en couleur sont celles que nous voulons éclaircir. A l'âge de 20-29 ans, **les individus entrent dans la vie active** et cherchent donc en premier lieu à épargner afin d'acquérir un lieu de résidence. Durant l'âge de 30-39 ans, **les ménages épargnent pour les futures études de leurs enfants**. A l'âge où **la retraite approche** (chez les 50-59 ans), c'est la génération au plus haut patrimoine moyen (545 000€) ; une plus grande partie de leur épargne est consacrée à la préparation de leurs vieux jours. C'est seulement à l'âge de 60-69 ans que les ménages dédient une partie de leur épargne à leur succession, car **la mort approche**. Une des catégories domine cependant à tout âge, c'est l'épargne de précaution, car **un malheur peut vite arriver...**

la transmission du patrimoine

Le patrimoine peut être transmis par le biais d'héritages et de donations. Ils permettent de préserver un patrimoine familial par succession (héritage) ou aider simplement ses proches (donations).

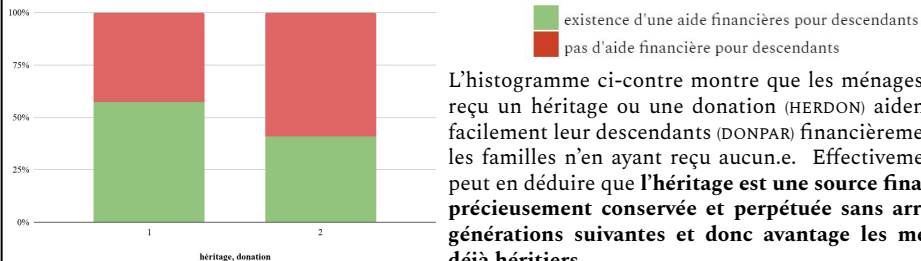
lien entre héritage/donation et patrimoine :



Pour aborder ce sujet, nous avons d'abord établi des quintiles des ménages, selon leur patrimoine net (PATRI_NET_CORR). Cet histogramme analyse la proportion de ménages ayant perçu un héritage (HERDON) parmi chaque quintile. On peut remarquer que pour les ménages possédant un patrimoine s'élevant à moins de 10.000€, la proportion

d'héritiers (28%) est considérablement inférieure à celle parmi les ménages possédant un patrimoine de plus de 500.000€ (76%). Ainsi, il y a plus d'héritiers parmi les 20% de ménages les plus riches que parmi les 20% les plus pauvres. Toutefois, on observe une nette progression dans la proportion d'héritiers par quintiles : partant du quintile le plus pauvre vers le plus riche, la proportion est toujours plus forte que la précédente. **En conclusion, plus le patrimoine net du ménage est élevé, plus la proportion de ménages recevant un héritage ou une donation au cours de leur vie est élevée. On peut supposer que l'héritage se perpétue au fil des générations et n'est pas forcément dépensé entièrement lors de la donation.**

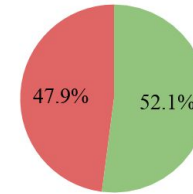
lien entre héritage/donation et aide aux descendants :



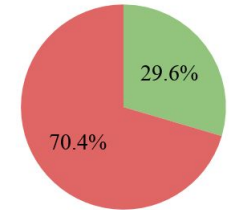
L'histogramme ci-contre montre que les ménages ayant reçu un héritage ou une donation (HERDON) aident plus facilement leur descendants (DONPAR) financièrement que les familles n'en ayant reçu aucun.e. Effectivement, on peut en déduire que **l'héritage est une source financière précieusement conservée et perpétuée sans arrêt aux générations suivantes et donc avantage les ménages déjà héritiers.**

influence de l'héritage sur le patrimoine immobilier :

parmi les propriétaires n'ayant pas reçu un héritage/donation



parmi les propriétaires ayant reçu un héritage/donation



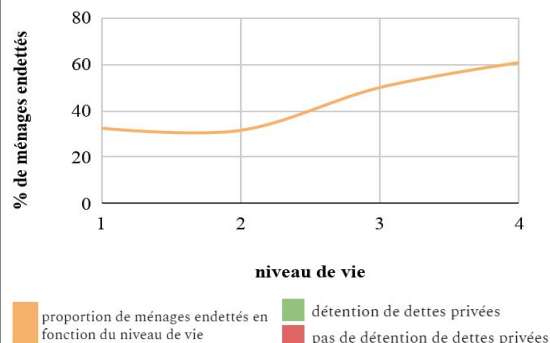
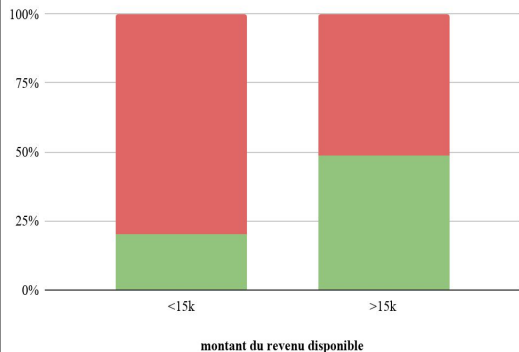
■ détention d'emprunt pour acquisition résidence principale
■ pas d'emprunt pour acquisition de résidence principale

Dans ce graphique, nous avons étudié deux catégories de ménage : les ménages propriétaires de leur résidence principale (R_RESPRIN) ayant hérité (HERDON), et ceux qui n'ont pas hérité. Parmi eux, on a analysé la proportion de propriétaire, ayant demandé un emprunt pour l'acquisition de la résidence principale (R_DETRE). Les parts des ménages ayant contracté une dette pour l'acquisition de leur résidence principale est nettement plus importante lorsque le ménage n'a touché aucun héritage (53%) que lorsque le ménage en a touché un (30%). **On suppose donc que l'argent des donations perçues est conservée et pour la plupart des cas utilisée pour financer des projets coûteux. Ainsi, la perception d'un héritage facilite l'acquisition d'une résidence sans démarche d'emprunts bancaires et désavantage par conséquent les autres ménages non-héritiers**

1'endettement

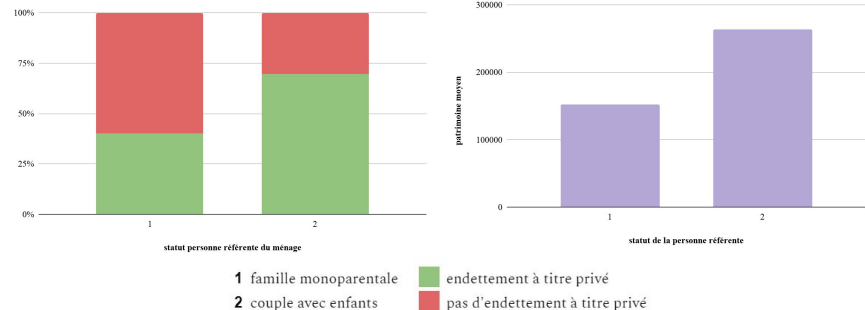
L'endettement se traduit par une situation marquée par l'existence de dettes, c'est-à-dire de sommes qu'une personne, physique ou morale, est tenue de rembourser à une autre personne. Nous étudierons ici quels profils de ménages ont recours à l'emprunt et comment les prêts sont accordés selon nos études.

existence de dettes à titre privé en fonction du revenu disponible :



Le graphique empilé à 100% ci-joint divise les ménages selon leur revenu disponible (ZREV_DISP) par an (à droite moins de 15.000€ et à gauche plus de 15.000€). Par la suite, nous mettons en évidence l'existence de dettes à titre privé (DET_PRIV) en pourcentage de chaque quintile. On remarque que le quintile le plus riche, est un peu plus de deux fois plus endetté que le premier quartile. **Effectivement, les crédits sont plus facilement accordés aux ménages les plus fortunés car ils sont en mesure de rembourser leur engagement.** De plus, les projets pour lesquels ils nécessitent de l'argent sont en moyenne de grands projets. **Les foyer les plus modestes, de leur côté contractent des dettes souvent pour des crédits à la consommation.** La courbe ci-contre démontre la proportion de ménages endettés en fonction des quartiles de niveau de vie (ZNIVVIE) qui croît. Les deux derniers quartiles sont les plus endettés, ce qui confirme nos affirmations.

approfondissement sur les dettes des parents en fonction de leur statut :



A l'aide de ces deux graphiques, nous nous sommes intéressés aux inégalités du patrimoine net moyen (PATRI_NET_CORR) et des dettes (DET_PRIV) qui ressortent entre les familles monoparentales et les couples avec enfants (STATUTPR).

On peut clairement voir dans le graphique de gauche que la proportion de couples de parents endettés est largement supérieure (70%) à celle parmi les familles monoparentales (40%). Effectivement, on peut expliquer ces chiffres de plusieurs manières :

- **On suppose que les banques favorisent l'accord de prêts aux familles les plus stables, donc les couples car ils ont deux sources de revenus.**
- **Par ailleurs, les parents en couple sont confiants à deux, et ont moins peur de se lancer dans de gros emprunts à la banque**

Cependant, l'histogramme de droite indique à combien s'élève le patrimoine net moyen (PATRI_NET_CORR) des familles monoparentales (1) et des couples (2) avec enfants. Le patrimoine net revient au patrimoine brut (PATRI_BRUT_CORR) auquel on retire le montant des dettes (MTDETTE). Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les familles monoparentales ont un patrimoine net bien inférieur aux couples de parents bien qu'elles soient proportionnellement moins nombreuses à être endettées. **On peut en déduire que peu de familles monoparentales se voient accorder des emprunts par les banques mais celles qui en ont contracté se trouve dans une situation précaire.**

conclusion

La répartition du patrimoine, est unique à chaque individu et creuse fortement les inégalités en France. Différents facteurs sont à l'origine de ces différences :

- L'âge (AGEQPR) : chaque groupe d'âge nourrit leur patrimoine financier pour des raisons différentes selon les étapes de la vie et en quantités différentes
- La catégorie socio-professionnelle (CSPR) : la répartition des patrimoines financiers/professionnels/immobiliers diffère selon les activités professionnelles. Le montant moyen de ces patrimoines varie de l'un à l'autre malgré leur égalité proportionnelle. De plus, les mêmes CSPR se concentrent dans les unités urbaines de même taille, ce qui est dû à l'exercice de leur fonction, ainsi les patrimoines professionnels et financiers sont inégalement répartis sur le territoire.
- Le revenu disponible (ZREVDISP) : Le revenu disponible influe sur l'ampleur du patrimoine de chaque ménage. Par exemple, le patrimoine immobilier augmente exponentiellement en fonction du revenu disponible.

L'héritage, tel qu'il est établi, maintient ces inégalités à travers les générations :

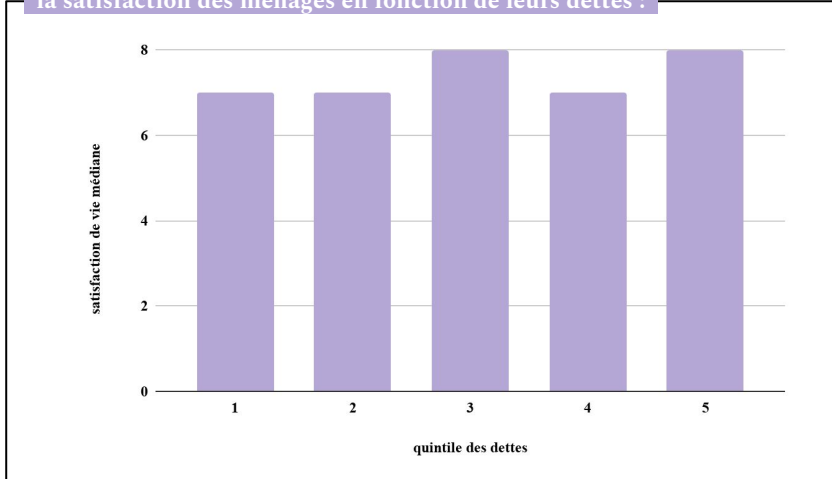
- Le lien entre le patrimoine net du ménage et l'existence d'un héritage ou d'une donation a démontré que la proportion de familles les plus aisées touchant un héritage est toujours plus importante que la proportion dans les familles modestes. De plus, la proportion de ménages qui perçoivent un héritage augmente exponentiellement avec le patrimoine net par ménage.
- Lorsqu'un ménage touche un héritage, l'argent est conservé pour être dépensé dans un projet coûteux tel que l'achat d'une résidence principale. Parmi les ménages ayant reçu un héritage ou des donations, seulement $\frac{1}{3}$ ont recours à l'emprunt tandis que la moitié des ménages non-héritiers contracte des dettes à cette fin.
- Enfin, l'héritage se transmet de générations en générations, tel un cycle, avec l'aide de donations avant un décès. Ainsi les inégalités sont conservées et l'égalité de patrimoine à travers les classes sociales devient d'autant plus impossible.

Le taux d'endettement diffère selon le type de ménage et sa situation :

- Nos études ont prouvé que les ménages les plus endettés ont plus de 15 000€ de revenu disponible à l'année. Par conséquent, les emprunts sont accordés aux riches plus facilement car ils seront plus à même de garantir le remboursement de leur prêt.
- Contrairement aux stéréotypes que l'on pourrait porter, les familles monoparentales ne sont pas les plus endettées. Ce sont les couples avec enfants. Cependant que le patrimoine net des ménages monoparentaux reste inférieur au patrimoine net des couples avec enfants. Par conséquent, la proportion de familles monoparentales endettées est certes plus faible mais leur endettement est en moyenne plus important.

pour aller plus loin

la satisfaction des ménages en fonction de leurs dettes :



Pour finir, nous avons érigé un histogramme renseignant sur la satisfaction de la vie des ménages (SATISFREP) par rapport au montant de leur dettes (MTDETTES) (en séparant les ménages aux dettes nulles). Le montant des dettes est réparti en quintiles du moindre (1) au plus important (5). Contre toutes attentes, les dettes n'agissent pas directement sur la satisfaction générale des ménages. En moyenne, les familles ayant le plus de dettes ont répondu 8 sur une échelle de 0 à 10. Nous supposons que l'endettement n'est pas synonyme de malheur, même les plus riches sont endettés. En outre, l'histogramme montre que les ménages sont pour la plupart satisfaits de la vie qu'ils mènent.



lien avec l'actualité :

Par ailleurs, la question du patrimoine, de l'épargne et de l'endettement prend une toute nouvelle importance dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons. Le confinement et la crise économique dû à la COVID-19 ont creusé encore les inégalités de revenus mais également le patrimoine des ménages français. Les théâtres, cinémas, restaurants et tout autre lieu public restant fermés, les ménages n'ont pas pu dépenser dans les divertissements. Ainsi, selon les études statistiques de l'INSEE, les 10% des ménages les plus riches ont fait gonfler leur épargne et donc, leur patrimoine financier. A contrario, l'étude est sans appel : les 20% les plus modestes des ménages ont eu recours à leur épargne afin de boucler les fins de mois. Bien que la France reste l'un des pays qui a le plus subventionné le confinement et la chute d'activité, de nombreux-ses Français-es se sont retrouvé-e-s au chômage partiel avec un salaire net légèrement amputé ou encore ceux pour qui le télétravail était impossible (caissier-ère-s, éboueur-euse-s ou magasinier-ère-s) ont subi une baisse de rémunération. Les salaires n'étant pas à l'origine considérables, une baisse du montant durant la crise sanitaire a suffi pour faire basculer plusieurs ménages dans l'endettement. Pour conclure, la crise sanitaire a creusé de plus belle les inégalités de patrimoine et d'endettement dans la population française.